

L'Assemblée mondiale de la santé

LA QUATORZIÈME assemblée mondiale de la santé s'est tenue à la Nouvelle-Delhi du 7 au 24 février. Elle a réuni les représentants de tous les États membres de l'Organisation mondiale de la santé, institution spécialisée de l'ONU. Créée officiellement en 1948, l'OMS a pour objet de mettre à la portée de tous les peuples le plus haut niveau de santé possible par l'application de ses propres programmes et en aidant ses membres à élaborer et à mettre en œuvre leurs programmes sanitaires.

L'OMS est accessible à tous les États souverains. A l'heure actuelle, elle en groupe 104. De plus 4 territoires en font partie à titre de membres associés. L'OMS a son siège à Genève, où le docteur M. G. Candau dirige le travail d'un secrétariat et d'un personnel mobile de quelque 2,000 personnes appartenant à 63 nationalités. Elle dispose pour 1961 d'un budget régulier de près de \$20,000,000; elle consacrerait en outre \$5,700,000 à la lutte contre le paludisme, \$5,300,000 à l'assistance technique et quelque \$26,000,000 à des programmes sanitaires spéciaux.

C'est l'Assemblée mondiale de la santé qui arrête la politique, le programme et le budget de l'OMS pour l'année suivante. Des observateurs assistent à la réunion au nom d'un grand nombre d'organismes s'occupant de coopération sanitaire internationale. Près de 600 personnes — délégués, observateurs et membres du secrétariat — se trouvaient à la Nouvelle-Delhi.

L'Assemblée se réunit habituellement à Genève en mai. De temps en temps toutefois, ses sessions ont lieu à l'étranger, — comme cette année à la Nouvelle-Delhi, sur l'invitation du Gouvernement indien. La capitale de l'Inde étant extrêmement chaude en mai (à peu près 115 degrés Fahrenheit le jour), la réunion a été avancée de quelques mois cette année.

Le Conseil exécutif s'est aussi réuni à la Nouvelle-Delhi au cours de la semaine qui a précédé l'assemblée. Organe de direction de l'OMS, ce Conseil comprend 24 membres, soit 6 de plus qu'auparavant. Bien que désignés par les États membres de l'Organisation, ils ne prennent pas part aux séances en tant que représentants de leurs gouvernements respectifs. Ce sont des spécialistes de la santé publique qui ont pour tâche de mettre à exécution les décisions de l'OMS et d'étudier le programme et le budget proposés chaque année par le directeur général avant qu'ils soient soumis à l'Organisation. Le Conseil exécutif se réunit habituellement deux fois par année.

Inauguration de l'Assemblée

Le Canada était représenté par une délégation de six membres, dirigée par le docteur G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale, avec comme suppléant M. C. A. Ronning, haut-commissaire du Canada en Inde. Le docteur